

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le dix-sept avril deux mille huit, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 10/04/2008

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Dominique GILLES, Jean-Claude BATAILLON, Dominique DUNAUD, Michelle DEMONET, Hubert LEHMANN, Michelle MONDIT, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADÉ, Philippe STEYAERT, Béatrice DUFOUR, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2008 – 058 : ELECTION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (SYDED)

Vu le Code Général des Impôts

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets Mangers et Assimilés (SYDED),

Monsieur le Président expose que la Communauté de Communes de Noblat doit élire un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets Mangers et Assimilés (SYDED).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par  
27 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Elit les membres suivants pour siéger au Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets Mangers et Assimilés (SYDED) :

Titulaire	Suppléant
Hervé VALADAS	Alexandre MAZIN

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 18 avril 2008

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

## Accusé de réception préfecture



Imprimer

**Objet de l'acte :** Election de représentants au syndicat départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés

---

**Date de transmission de l'acte :** 18/04/2008

**Date de réception de l'accusé de réception :** 18/04/2008

---

**Numéro de l'acte :** 2008-058 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 087-248719361-20080418-2008-058-DE

---

**Date de décision :** 18/04/2008

**Acte transmis par :** Jean-Claude LEBLOIS

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.3. Designation de représentants